



MARCHE DE REALISATION DE TRAVAUX
Fourniture et réalisation d'espaces verts et
mobilier à Porté-Puymorens

*Dans le cadre de l'aide à la requalification paysagère
du Pnr aux collectivités du territoire*

CAHIER DES CHARGES

1. CONTEXTE

Le Parc régional a proposé à ses collectivités en 2018-2019 un accompagnement technique et financier à la mise en œuvre de travaux de requalification paysagère d'espaces sensibles. Elle comprend une aide à la conception des aménagements, un accompagnement à la mise en œuvre des travaux (aide au choix des entreprises et au suivi de réalisation), et une prise en charge directe d'une partie des travaux de fournitures et de réalisation. La collectivité est maître d'ouvrage de l'ensemble des travaux, reste responsable de leur bonne exécution, de l'entretien des aménagements sur la durée, de leur réparation ou remplacement en cas de détérioration, le Parc étant maître d'ouvrage délégué des opérations.

Les travaux concernés sont les travaux de mise en valeur paysagère des espaces publics de type fourniture et réalisation d'espaces verts, de petits ouvrages en pierre, de mobilier d'extérieur, de signalétique d'appoint, de cheminements. Les aménagements souhaités s'appuient sur la réutilisation du vocabulaire paysager des environs, l'adaptation aux usagers, le caractère durable des aménagements ou des pratiques d'entretien ultérieures.

L'EPIC de Porté-Puymorens a été choisi pour la requalification paysagère du parking du Castel Isard, étant gestionnaire de cet espace, en accord avec la commune de Porté-Puymorens, propriétaire des terrains. C'est l'objet du présent marché de travaux.

2. OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

LIEUX D'EXECUTION

Parking du Castel Isard, station de ski de Porté-Puymorens

DECOMPOSITION EN LOTS

- LOT 1 : Espaces verts
- LOT 2 : Mobilier

L'entreprise peut répondre à un ou plusieurs lots.

Les options sont dissociées, elles seront choisies au moment de la contractualisation du marché.

CALENDRIER PREVISIONNEL D'EXECUTION

Le démarrage des travaux est prévu en septembre 2020. Les travaux de mobilier (lot 2) devront être achevés **avant le 15 octobre 2020** ; les espaces verts (lot 1) devront être achevés avant **le 15 mai 2021**.

MODALITES DE FIANANCEMENT

Le présent marché est issu d'un groupement de commandes spécifique constitué :

entre le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes
et l'EPIC de Porté Puymorens

Chaque membre du groupement inscrit le montant de l'opération dans le budget de sa collectivité ou de son établissement, et assure l'exécution comptable conformément aux dispositions du marché qui

se décomposera comme suit :

- 60% du montant total des travaux H.T plafonnés à 10 000€ H.T à la charge du Parc naturel régional
- 40% du montant total des travaux H.T à la charge de l'EPIC de Porté-Puymorens

Les facturations des entreprises seront à établir en conséquence.

3. CONTENU ET PRESENTATION DES OFFRES

CONTENU

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le présent cahier des charges fixant les règles de la consultation et le descriptif des travaux.
- Les détails d'aménagement (Annexe 1).
- Le quantitatif-cadre valant DPGF à la remise de l'offre (Annexe 2)

PRESENTATION DES OFFRES

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française ou accompagnées d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Elles seront exprimées en EURO. En cas de non-présentation de tout ou partie des documents figurant ci-dessous, le soumissionnaire verra son offre rejetée au profit de l'offre du candidat arrivant en 2^{ème} position et ainsi de suite.

DOCUMENT A PRODUIRE

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- **Une note méthodologique présentant :**
 - La présentation de l'entreprise : curriculum Vitae des principaux intervenants attestant des compétences requises, organisation, planning prévisionnel et méthodologie mise en œuvre, dispositions adoptées pour respecter les délais, etc.
 - Les **principaux matériaux, matériels, bois et modèles** avec lesquelles il exécutera ses ouvrages (provenance, nom des fournisseurs, caractéristiques environnementales et techniques par tous moyens, croquis de réalisation, fiches produits, fiches FDES, certification, labels, etc.)
- **La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) complétée, paraphée, datée et signée (annexe 2)**
- **Le présent cahier des charges signé sans réserve**

DOCUMENTS A TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT A L'ATTRIBUTION DU MARCHE :

- Certificats visés à l'article 46 du code des marchés publics.
- Extrait K Bis ou attestation équivalente.
- Attestation d'assurance.
- RIB.

4. SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Libellé	
CRITÈRE 1 - Prix des prestations Mode de Calcul : offre la plus économique / offre étudiée x 10	50 %
CRITÈRE 2 - Valeur technique au vu de la note méthodologique	50 %

CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES PLIS

Le pli des candidats doit parvenir au plus tard le **vendredi 11 septembre 2020 à 12h00** par mail ou voie postale à l'adresse suivante :

contact@pnrpc.fr

Parc naturel régional des Pyrénées catalanes – La Bastide -66360 OLETTE

Tout retard entraîne l'élimination de l'offre du candidat. Les offres arrivées hors délais ne seront pas examinées.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

lucie.julien@pnrpc.fr ; patricia.oster@pnrpc.fr

5. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

ACCEPTATION

Est accepté le présent CAHIER DES CHARGES.

Fait à

La personne responsable de l'entreprise,

(Lu et Approuvé, signature)

DESCRIPTION DES TRAVAUX

0 NOTE GENERALE

Les travaux sont détaillés dans l'annexe 1.

ORGANISATION DU CHANTIER

- le chantier sera organisé de telle façon que tous les matériaux et toutes les fournitures utilisées reçoivent l'agrément du maître d'ouvrage avant leur mise en œuvre.
- quelle que soit la nature des revêtements des voies empruntées par les véhicules de l'entrepreneur, il sera exigé le maintien de celles-ci dans leur état de propreté initial.
- l'implantation des ouvrages que ce soit en altimétrie ou planimétrie, incombe à l'entreprise. Sa concrétisation sur le terrain se fera à l'aide de piquets et de marquages au sol, ou autres procédés.
- le comité de suivi du chantier constitué par l'EPIC de Porté-Puymorens, le Pnr et la Commune, qui devront impérativement valider les implantations avant tout démarrage de travaux.
- il sera organisé 3 réunions sur le terrain (réunion préalable, réunion en cours de chantier et réception).
- la réception des travaux interviendra à la fin de la phase travaux. A cette occasion, les installations seront repliées et les lieux en parfait état.

SECURITE ET PROTECTION

Sécurité et Protection de la Santé des Travailleurs : le chantier est soumis aux dispositions de la Loi n° 93.1418 du 31 Décembre 1993 et des textes pris pour son application. L'entreprise devra intégrer dans son offre ces dispositions. Les principes généraux de préventions nécessaires à l'intégration la plus large possible de l'Hygiène et de la Sécurité du Travail aussi bien dans sa proposition de prix que lors de l'exécution des travaux.

GARANTIES

Les artisans sont responsables des vices de construction pendant la durée du chantier et une durée de 1 an pour les végétaux, et 2 ans après l'exécution pour le reste des ouvrages. La garantie pourra s'appliquer, sous réserve des dispositions légales et réglementaires, aux matériels défectueux (vieillesse prématuré, usure anormale, défaut de réalisation). Toute dégradation liée à un acte de vandalisme ou autre sinistre est exclue de la mise en œuvre de la garantie.

1. LOT 1 : ESPACES VERTS

1.1 Nivellement et préparation de sol avant engazonnement :

- Nivellement, épierrage, évacuation des gravats et travail du sol pour enherbement, profondeur moyenne 0.30 cm
- Compris fourniture d'engrais organique

1.2 Création fosses de plantation pour arbres

- Création de fosses de plantation pour arbres (0,8m³/arbre), décompactage des bords
- Apport de terre végétale pour remplissage de fosses

1.3 Fourniture de tuteurs simples :

- Fourniture en bois châtaignier ou acacia, et colliers de fixation ou liens souples
- Dimensions : longueur 2m env, diamètre env 8-10cm

1.4 Fourniture de gaines de protection grillagées cervidés

- Matériaux : grillage métal ou métal plastifié résistant
- Dimensions : hauteur 1,20m env, diamètre env 30cm, maille 5*5 cm

1.5 Engazonnement :

- Engazonnement des abords de parking avec semences de prairie d'origine locale, hors fourniture de semences (Pnr), passage croisé
- Compris passage rouleau

1.6 Fourniture et plantation d'arbres

- Plantation d'arbres compris Pose de tuteurs simples avant plantation (profondeur 0.50à 0.70m, verticale ou en biais) et pose de protections cervidées
- Remplissage terre végétale
- Les végétaux seront distribués conformément à la disposition définie sur les plans d'exécution et au détail de plantation.
- Le collet sera positionné au niveau du sol, les racines seront entièrement recouvertes et bien étalées dans le trou. La terre tassée progressivement au remblaiement de façon à ne pas laisser subsister de vides au niveau des racines.
- Un arrosage abondant (50L/arbre) sera effectué immédiatement après plantation.

Liste des essences : Pinus sylvestris (Pin sylvestre), Tige 12/14, motte ou contener ; Larix decidua (mélèze), tige 14/16, motte ou contener ; Pinus nigra (Pin noir d'autriche), tige 14/16, motte ou contener ; Abies alba (Sapin blanc), Tige 14/16, motte ou contener

Généralités végétaux :

- les troncs seront suffisamment forts pour la hauteur des arbres, le houppier sera bien charpenté et dense
- les végétaux proposés ne présenteront aucun signe de maladie ou de parasite, seront vigoureux, sans bois mort, munis de bourgeons vivants, frais turgescents
- ils ne présenteront aucun défaut de développement ou ne présenteront aucune plaie accidentelle
- le système racinaire sera régulièrement réparti autour de la base du tronc et présentera un chevelu abondant, ne présentera pas de grosse racines sectionnées, le système racinaire ne devra pas être spiralé, les mottes seront arrosées à saturation avant le transport
- les végétaux seront stockés en jauge ou dans un endroit fermé, à l'ombre ou à l'abri du gel si le délai entre l'arrachage et la transplantation est supérieur à 72 heures.
- l'entrepreneur prendra en charge le remplacement de tous les végétaux morts ou en partie morts à ses frais, pendant une durée de 1 an
- Circonstances spéciales : en cas de détérioration des plantes par des forces majeures reconnues par les pouvoirs publics (grêle, gel, infections parasitaires exceptionnelles, etc...), vandalisme, ou s'il est obligé d'effectuer la livraison à une époque défavorable, l'entrepreneur est délié de ses obligations contractuelles

2. LOT 2 : MOBILIER

Barrières bois

2.1 Fourniture et pose de barrières bois

- bois classe IV type pin autoclave, châtaignier ou acacia
- 2 lisses bois, hauteur 1,20m, 1 poteau tous les 2m, possibilité de protection des poteaux avec ardoise, selon détails (annexe 1)
- massif béton pour pose de poteaux (dimensions 0,20m x 0,20m x prof 0,30m); béton "prêt à l'emploi", dosage : 350 kgs ciment/m³, liant : ciment CPA 45, granulats moyens et gros passant 1 mm 2 %, sable équivalent de sable > 7°, si besoin compris mise en place de treillis soudé de fibres armées incorporées.
- fixations des poteaux avec platines sur massifs béton

Cache-conteners

2.2 Fourniture et pose de 2 panneaux cache-conteners pour la zone attenant à l'abri-bus :

- bois classe IV (pin traité, acacia ou châtaignier)
- sans toiture, pour 1 contener, selon détails (annexe 1)
- dimensions : hauteur 1,20m, 2 panneaux largeur 1m
- compris réalisation dalle béton 1m x 2m (épaisseur 30cm), béton "prêt à l'emploi", dosage : 350 kgs ciment/m³, liant : ciment CPA 45, granulats moyens et gros passant 1 mm 2 %, sable équivalent de sable > 7°, mise en oeuvre manuelle en coffrage fixe si besoin compris mise en place de treillis soudé de fibres armées incorporées.
- compris mise en place de treillis soudé de fibres armées incorporées.
- Fixations sur dalle avec platines, renfort poteaux métal éventuels

2.3 OPTION 1 : Fourniture et pose d'un abri pour conteners pour la zone attenant aux toilettes :

- bois classe IV (pin traité, acacia ou châtaignier),
- avec toiture à pente unique, couverture en bac acier, pour 5 conteners (dimensions hauteur maxi 2,5m, 4m x 2,5m), selon détails (annexe 1)
- abri fermé en partie, possibilité d'ajouter les planches ou de réaliser une porte plus basse, privilégier la simplicité de réalisation et l'aspect pratique
- compris réalisation dalle béton 2,50 x 4m (épaisseur 30cm), béton "prêt à l'emploi", dosage : 350 kgs ciment/m³, liant : ciment CPA 45, granulats moyens et gros passant 1 mm 2 %, sable équivalent de sable > 7°, mise en oeuvre manuelle en coffrage fixe si besoin compris mise en place de treillis soudé de fibres armées incorporées.
- compris mise en place de treillis soudé de fibres armées incorporées.
- Fixations sur dalle avec platines, renfort poteaux métal éventuels

2.4 OPTION 2 : Fourniture et pose de 3 panneaux cache-conteners pour la zone attenante aux toilettes,

- bois classe IV (pin traité, acacia ou châtaignier),
- sans toiture, pour 5 conteners (hauteur 1,20m, 1 panneau largeur 4m ; 1 panneau hauteur 2,5m ; 1 panneau hauteur 2m), selon détails (annexe 1)
- compris réalisation dalle béton 2,50 x 4m (épaisseur 30cm), béton "prêt à l'emploi", dosage : 350 kgs ciment/m³, liant : ciment CPA 45, granulats moyens et gros passant 1 mm 2 %, sable équivalent de sable > 7°, mise en oeuvre manuelle en coffrage fixe si besoin compris mise en place de treillis soudé de fibres armées incorporées.
- compris mise en place de treillis soudé de fibres armées incorporées.

- Fixations sur dalle avec platines, renfort poteaux métal éventuels

Bancs et tables de pique-nique

OPTION 3 : Fourniture et pose de banc :

- bois classe IV ou lasuré (pin traité, acacia ou châtaignier)
- sans dossier, dimensions 2m x 0,50m x ht 0,50 m, selon détails
- réalisation massifs de fondation béton pour bancs , dimensions 0,60m x 0,30m, prof 0,30m, béton "prêt à l'emploi", dosage : 350 kgs ciment/m³, liant : ciment CPA 45, granulats moyens et gros passant 1 mm 2 %, sable équivalent de sable > 7°, mise en oeuvre manuelle en coffrage fixe si besoin compris mise en place de treillis soudé de fibres armées incorporées.
- Protection enterrée en métal ou équivalent, fixations avec platines sur massifs béton

OPTION 4 : Fourniture et tables de pique-nique et bancs :

- bois classe IV ou lasuré (pin traité, acacia ou châtaignier)
- sans dossier, dimensions 2,50m x 2,0m x ht 0,50 et 0,75 m, selon détails
- réalisation massifs de fondation béton, dimensions 2,50m x 0,30m, prof 0,30m, béton "prêt à l'emploi", dosage : 350 kgs ciment/m³, liant : ciment CPA 45, granulats moyens et gros passant 1 mm 2 %, sable équivalent de sable > 7°, mise en oeuvre manuelle en coffrage fixe si besoin compris mise en place de treillis soudé de fibres armées incorporées.
- Protection enterrée en métal ou équivalent, fixations avec platines sur massifs béton

A,

Le

Le Candidat ou le Titulaire, Signature et cachet